



FORMATION CONTINUE ANNUELLE DES MÉDIATEURS par l'analyse des pratiques professionnelles (APP)

L'exercice du métier de médiateur requiert des qualités et compétences relationnelles et techniques exigeantes, dont dépend la qualité de la médiation. Pourtant, les difficultés rencontrées en pratique peuvent être nombreuses et nouvelles, alors que les livres ne donnent pas toujours de solutions clé en main. Si le cadre théorique apporte des repères, il est tout aussi essentiel d'échanger avec ses pairs sur des situations marquantes, des questionnements et des solutions éprouvées. L'expérience de chacun s'enrichit ainsi de celle des autres.

🕒 RYTHME

La formation s'étend sur 10 heures, réparties comme suit :

- **Vendredi 3 octobre**
14h - 18h
en présentiel
- **Mercredi 5 novembre**
17h - 20h15
à distance
- **Mercredi 3 décembre**
17h - 20h15
à distance

Les groupes sont limités à 10 participants maximum.

➕ TARIFS

- 390 € en financement individuel par session
- 490 € en financement conventionné par session

Au delà de 3 séances de formation, nous contacter.

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Créer un espace de dialogue entre pairs pour échanger sur ses expériences professionnelles et analyser collectivement des situations complexes.
- Permettre aux médiateurs d'analyser leurs pratiques professionnelles et de les faire évoluer grâce à des discussions en groupe sur des situations concrètes.
- Réfléchir collectivement aux difficultés, aux impasses et aux freins rencontrés afin de co-construire des pistes d'intervention ajustées à la diversité des situations.
- Questionner et affiner sa posture professionnelle en lien avec les principes éthiques et déontologiques de la médiation.
- Renforcer son savoir-être et son savoir-faire pour progresser individuellement et enrichir ses compétences en tant que médiateur.
- Répondre à l'obligation des médiateurs diplômés de suivre chaque année une formation d'au minimum 10 heures d'analyse des pratiques pour être inscrits sur les listes des Cours d'Appel de leur domicile professionnel.

✅ MÉTHODOLOGIE

Les APP reposent sur un travail d'analyse centré sur des expériences concrètes. C'est une démarche de réflexion et d'accompagnement collectif.

Après un temps d'accueil et d'inclusion, l'intervenant présente le cadre conceptuel des APP et convie le groupe à exposer des difficultés rencontrées. Les médiateurs seront ainsi amenés à réfléchir et à discuter collectivement sur leurs pratiques, à mieux comprendre les enjeux déontologiques, éthiques et relationnels afin d'améliorer la qualité de leur pratique de médiateur.



🔍 LES POINTS FORTS

Dans un cadre de supervision collective, cette formation offre :

- Un espace de parole, de dialogue et d'échanges entre médiateurs.
- Une réflexion approfondie sur sa posture, sa pratique, ses émotions et sa relation à l'autre.
- Une dynamique d'entraide pour progresser ensemble et améliorer la qualité de la médiation.
- Un outil de développement des compétences et d'amélioration continue des pratiques.
- Une réponse à l'obligation de formation continue annuelle des médiateurs inscrits sur la liste de la Cour d'Appel de leur domicile professionnel.

🎓 VALIDATION

Une attestation de présence sera délivrée.



www.univ-lemans.fr

Flashez ce QR code pour plus d'information sur la formation continue

☰ LES INTERVENANTES DE LA FORMATION

Mme Valérie LASSERE,

- Directrice du DU MÉDIATION,
- Professeure agrégée de droit à l'université du Mans,
- Médiateur conventionnel et judiciaire et (Cour d'appel de Paris),
- Membre de l'ANM, de l'IEAM et du GEMME et nommée en 2023 ambassadrice de l'amiable par le Ministère de la Justice.

Mme Florence VANSTEEGER

- Avocate depuis 30 ans et médiatrice depuis plus de 16 ans,
- Chargée d'enseignements sur le DU MÉDIATION depuis 2019,
- Formatrice auprès des médiateurs depuis 8 ans,
- Membre de GEMME, de LMS Le Mans Sarthe Médiation et agrégée de la Cour d'Appel d'Angers,
- Vice-présidente d'Anjou Maine Médiation et co-présidente de la fédération régionale des Centres de Médiation du Grand Ouest (FCMGO),
- Encadre régulièrement des séances d'analyses de pratiques auprès des médiateurs de la Cour d'Appel d'Angers, de Rennes et de Caen depuis 10 ans.

🔑 PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Professionnels de la médiation intervenant dans différents types de médiation (médiation RH – interne – intra – médiation familiale – Médiation en entreprise ...)
- Avocats, juristes

Profil requis :

- Avoir suivi une formation en médiation,
- Être médiateur en exercice,
- Ouvert aux jeunes diplômés en médiation.

📍 ADRESSE

Service Formation Continue & Apprentissage

Boulevard Pythagore
72085 Le Mans Cedex 09

👤 INFOS & INSCRIPTIONS

Demande d'informations

Inscriptions

Fabienne VOISIN

Florence ALIX

Fabienne.voisin@univ-lemans.fr
02 43 83 35 02

Florence.alix@univ-lemans.fr
02 43 83 26 61

Responsable pédagogique

Valérie LASSERE

Professeure agrégée des facultés de droit